Image not found or type unknown

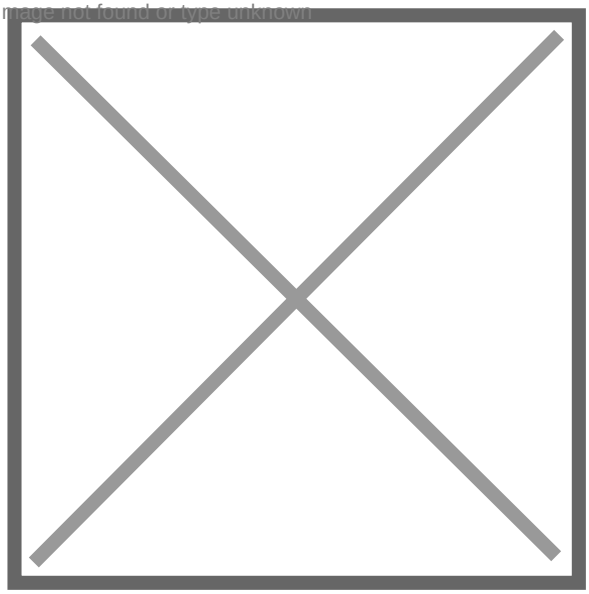

Abatage d'arbre dans ma propriété

Par **prumin**, le **29/11/2008** à **11:00**

Bonjour,

J'avais dans mon jardun un saule pleureur.

Le syndic de copropriété l'a fait abattre prétextant que cet arbre était susceptible de détériorer les canalisations d'assainissement qui passent à proximité.

L'abattage s'est fait sans me consulter ou me prévenir, et sans me demander une quelconque autorisation.
Les ouvriers ont pénétré dans mon jardin, abattu l'arbre et laissé les morceaux de tronc au sol ainsi que la souche.

Il s'agit selon moi d'une violation de la propriété privé et d'une atteinte à mes biens.
Qu'en pensez-vous ? Ai-je un recours contre le syndic ? Dois-je porter plainte et comment ?

Merci par avance de vos conseils et avis.

Bien cordialement.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés